



Brantôme et l'amour au seizième siècle

COMMUNICATION DE ROLAND MORTIER

À LA SÉANCE MENSUELLE DU 11 OCTOBRE 2008

Le seizième siècle s'éloigne irrésistiblement de nous en raison de la difficulté que la majorité des lecteurs éprouve à saisir les subtilités de sa langue et la variété de ses tournures. On en est arrivé à présenter des éditions de Montaigne et même de Rabelais, dans une forme jugée plus accessible. Diderot déjà se désolait de constater combien le français avait perdu de sa richesse et de sa créativité sous la rigueur ordonnatrice et rationnelle du dix-septième siècle classique. Se plonger dans la langue qui fut celle de Ronsard, de Du Bellay et de tant d'autres écrivains demande sans doute un effort, mais nous fait éprouver une jouissance qui peut s'assimiler à un bain de fraîcheur et de jouvence.

Cette époque de jeune vitalité, d'appétit de beauté, folle de mouvement et de découvertes, fut aussi un âge de violence, de cruauté, de haines atroces et de vengeances sournoises. En tout elle dépassait la norme. La volonté rabelaisienne de changer le monde pour mieux en jouir, d'absorber la totalité du savoir, mais aussi le rire énorme qui parcourt son itinéraire sont l'expression d'un monde qui semble redécouvrir la variété des possibilités humaines presque en même temps que Montaigne en sonde les limites et place la sagesse dans la lucidité.

Mais Montaigne et Rabelais sont loin d'épuiser la richesse de l'époque. N'est-elle pas une des plus fécondes de notre poésie ? C'est pourtant sur un prosateur de second plan que je voudrais m'arrêter aujourd'hui. Il eut certes son heure de gloire et il a gardé son attrait particulier auprès de juges autorisés, tels que Diderot, Rousseau, Balzac, Mérimée et plus près de nous Paul Morand.

Né en 1540 dans le Périgord sous le nom de Pierre de Bourdeille, il avait reçu du roi Henri II l'abbaye de Brantôme et c'est sous ce nom qu'il est entré dans l'histoire littéraire. Rien ne le prédisposait à devenir écrivain et il fut longtemps homme de cour et homme de guerre, en Italie et en Espagne. Une malencontreuse chute de cheval mit fin à ses activités militaires, mais il resta jusqu'au bout homme de cour, observateur des mœurs de la haute société, friand d'historiettes et de scandales, sans cesse occupé à récolter les anecdotes qui se répandaient dans le milieu de la cour, qui lui paraissait « le vrai paradis du monde ». On savait qu'il avait soin de les noter par écrit et d'en tirer la matière d'une œuvre considérable, mais Brantôme ne la destinait pas à ses contemporains. La première édition de ses œuvres ne parut qu'en 1665-1666, un demi-siècle après sa mort, chez l'éditeur Sambix à Leyde. Elle fera autorité jusqu'en 1787, où parut l'édition Bastien en huit beaux volumes, et elle connaîtra deux rééditions savantes au dix-neuvième siècle.

Les deux centres d'intérêt de Brantôme, la guerre et la cour, suffisent à lui fournir la matière de toute sa production littéraire. Il se fait le biographe des grandes et des moins grandes figures de son temps. Ses héros de prédilection seront donc « les hommes illustres et les grands capitaines français », dont il rapporte avec admiration les hauts faits et les actions d'éclat. Il est en ce sens le laudateur inconditionnel de la caste militaire aristocratique, de sa morale et de sa conception de l'honneur. C'est ainsi que les *Vies des hommes illustres* seront suivies d'un *Discours sur les Duels*. Formé à la cour de Marguerite de Valois, sœur de François Ier et reine de Navarre, il est confronté au modèle espagnol de l'héroïsme et il se sert de sa connaissance de la langue espagnole pour en faire un éloge nuancé de réserves puisque « leurs beaux faits s'entendent seulement d'un doigt, ils les rallongent de la coudée ». Sous le titre narquois de *Rodomontades et gentilles rencontres espagnoles* il composera un savoureux « recueil d'aucuns devis, contes, histoires, combats, actes, traits, gentillesses, mots, nouvelles, dits, faits, rodomontades et louanges ». Car Brantôme est et reste avant tout un narrateur, qui collectionne les récits les plus divers par pure curiosité d'observateur, et en quelque sorte de mémoire de son temps.

L'exaltation des vertus et des carrières masculines couvre à peu près les deux tiers de sa production littéraire. Ce n'est cependant pas à elle qu'il doit sa discrète survie. Elle lui est venue, puis restée, par la place qu'il y fait à la femme et à

l'amour. Les *Vies des Hommes illustres* avaient droit à un pendant féminin. Ce seront les *Vies des Dames illustres, françaises et étrangères*, où apparaissent des figures de reines et de princesses, telles Anne de Bretagne, Catherine de Médicis ou Marie Stuart.

Brantôme célèbre leur beauté ou, à défaut, leurs vertus. Il ne cache pas un léger défaut physique d'Anne de Bretagne, qui fut l'épouse de Charles VIII, puis de Louis XII : « Sa taille était belle et médiocre... il est vrai qu'elle avait un pied plus court que l'autre, le moins du monde ; car on s'en apercevait peu, et malaisément le connaissait-on : dont pour tout cela sa beauté n'en était point gâtée ; car j'ai vu de très belles femmes avoir cette légère déféctuosité, qui étaient extrêmes en beauté... Encore dit-on que l'habitation d'icelles femmes est fort délicieuse, pour quelque certain mouvement et agitation qui ne se rencontre pas aux autres. Voilà la beauté du corps de cette Reine. Pour celle de l'esprit, elle n'en était pas moindre ; car elle était très vertueuse, sage, honnête et biendisante, et de fort gentil et subtil esprit » (II, 235)¹. Le biographe déplore son caractère vindicatif, mais souligne le rôle positif qu'elle a joué dans les usages de cour : « Ce fut la première qui commença à dresser la cour des dames, que nous avons vues depuis elle jusques à cette heure, car elle en avait une très grande suite, de dames et de filles, et n'en refusa aucune (239)... Sa cour était une fort belle école pour les dames, car elle les faisait bien nourrir et sagement (253). » Elle s'était aussi entourée d'une garde de gentilshommes bretons, qu'elle appelait « mes Bretons » (240). Il est vrai que le roi son mari « quelque fois dans ses goguettes et gaietés » l'appelait le plus souvent « sa Bretonne » (253).

Le *Discours second* posait un problème délicat. Il s'agissait de faire le portrait de Catherine de Médicis sur le mode du panégyrique, en l'absolvant de la légende noire entretenue par ses ennemis à propos de son rôle dans le massacre de la Saint Barthélemy. D'un de ces ennemis, Brantôme écrit que c'est « un imposteur, et non digne d'être cru puisqu'il est plus plein de menterie que de vérité » (256) et il ajoute « Quant à moi, je désirerais fort savoir bien dire, ou que j'eusse eu une bonne plume, et bien taillée, à commandement, pour l'exalter et louer comme elle le mérite. Toutefois, telle qu'elle est, je m'en vais l'employer au hasard. »

¹ Les chiffres renvoient tous à l'édition Bastien de 1787.

Mariée au Dauphin, le futur Henri II, elle reste sans progéniture pendant dix ans, ce qui aurait pu amener sa répudiation, mais ni le dauphin, ni son beau-père François Ier n'y consentent. D'ailleurs, « on disait que Monsieur le Dauphin avait son fait tort (sa verge tordue) et qu'il n'était pas bien droit, et que pour cela la semence n'allait pas bien droit dans la matrice, ce qui empêchait fort de concevoir » (269). La naissance du futur François II mettra fin à ces bruits. Brantôme s'attarde à louer sa beauté, et surtout la blancheur de sa peau. Il note son amour de la chasse, qui n'exclut pas le goût du théâtre. Elle cessa de faire jouer des tragédies — telle la *Sophonisbe* de Saint-Gelais — « lorsqu'elle eut opinion qu'elle avait apporté le malheur aux affaires du royaume, ainsi qu'il succéda (268)... mais bien des comédies et tragi-comédies, et même celle de Zanni et Pantalons, et y prenait grand plaisir et y riait son saoul, car elle riait volontiers, et aussi de son naturel elle était joviale, et aimait à dire le mot, et où il y avait à redire ». Brantôme loue son courage dans le conflit entre catholiques et protestants et son souci d'éviter tout engagement trop visible, même si elle penchait plutôt vers le parti des Guise. Il est vrai que le triumvirat protestant la haïssait et que le maréchal de Saint-André « opinait qu'il fallait jeter la reine avec un sac dans l'eau » (278). Le biographe s'échauffe devant ses accusateurs : « Qu'on débagoule contre elle tout ce qu'on voudra, jamais nous n'aurons une telle en France si bonne pour la paix... ceux de la religion (les protestants) eurent grand tort de faire telles menaces qu'on dit qu'ils faisaient, car ils en empirèrent le marché du pauvre Monsieur l'Admirai (de Coligny) et lui en procurèrent la mort (282). Il lui fait gloire d'avoir chassé les Anglais du Havre et de Rouen. Italienne de naissance, elle se voulait française et « disait et parlait fort bon français », même lorsqu'elle recevait « ceux de sa nation » (294).

Marie Stuart, reine d'Écosse après avoir été brièvement reine de France comme épouse de François II, sera traitée avec la même bienveillance par son biographe. Il évoque sa jeunesse bouleversée par la guerre, son arrivée en France, sa beauté éclatante à quinze ans, sa pratique aisée du latin et sa vaste culture : « Il n'y avait guère de sciences humaines qu'elle n'en discourait bien. Surtout elle aimait la poésie, mais surtout M. de Ronsard, M. du Bellay et M. de Maison-Fleur » (316). Il l'a vue lire elle-même leurs élégies sur « son partement de France, la larme à l'œil et les soupirs au cœur. » Elle parlait français avec grâce, « de même

que sa langue maternelle, qui de soi est fort rurale, barbare, mal sonnante et seyante, elle la parlait de si bonne grâce et la façonnait de telle sorte qu'elle la faisait très belle en elle, mais non en autres » (317). « Étant habillée à la sauvage (comme je l'ai vue) à la barbaresque mode des sauvages de son pays, elle paraissait, en un corps mortel et habit barbare et grossier, une vraie déesse. » Brantôme évoque ensuite son voyage vers l'Écosse, auquel il a participé et dont il a gardé le souvenir d'épais brouillards et d'un royaume « brouillé, brouillon et mal-plaisant » (327). Il se garde bien de rappeler les désordres amoureux et les actes autoritaires de sa charmante héroïne et quand il rapporte ce genre d'accusations, c'est pour s'en indigner et traiter leurs auteurs d'imposteurs. La suite est présentée comme une affreuse tragédie où la grandeur d'âme de la reine est exaltée en des termes émouvants, comme si Brantôme avait pressenti qu'il y avait là matière à une œuvre dramatique de très haut niveau : ce sera l'œuvre de Schiller en 1799.

Laudateur des reines et fidèle soutien des Guise, Brantôme ne serait par sorti de la zone d'ombre de la littérature s'il ne s'était pas aventuré dans un domaine moins relevé et plus piquant, celui de la femme et de l'amour. Ce sera l'objet de ses *Vies des Dames galantes*, où l'adjectif, synonyme de gracieux ou d'élégant, s'associe discrètement à une veine érotique. Brantôme se veut ici le chroniqueur de la vie amoureuse de ses contemporaines et l'observateur détaché des mœurs de son temps, du moins dans le milieu privilégié de l'aristocratie. Il ne recule pas devant la crudité du langage quand il s'agit d'évoquer des sujets que nous jugerions délicats. Il se veut objectif et débute ses récits en les authentifiant par des formules du type « j'ai connu une honnête dame » ou « J'ai ouï parler d'une fort belle et honnête dame ». Il est conscient de la nouveauté de son propos et de son immense étendue : « Je sais bien que j'entreprends une grande œuvre, et que je n'aurais jamais fait si j'en voulais montrer la fin » (III, 1). On ne sera donc pas surpris de voir ces *Vies des Dames galantes* s'ouvrir sur un chapitre de 198 pages *Sur les Dames qui font l'amour et principalement sur les cocus, et de leurs espèces. Même au siècle de Rabelais, il fallait de l'audace pour se faire l'historiographe des maris trompés et des femmes infidèles. Boccace, dans son Décaméron, n'avait jamais eu pareille insolence.*

Brantôme, qui est un érudit, se réfère volontiers à des modèles antiques et, pour commencer, il évoque le cas de Messaline qui « faisait profession d'aller aux

bourdeaux, comme la plus grande bagasse de la ville, s'en faire donner... et taxait ses coups et ses chevauchées comme un commissaire qui va par pays jusqu'à la dernière maille » (III, 22-23). Bien entendu, ce qui scandalise surtout l'écrivain, c'est le rapport à l'argent.

La violence, presque toujours masculine, lui fait encore davantage horreur. Il cite le cas d'un seigneur dalmate, « lequel, ayant tué le paillard de sa femme, la contraignit de coucher ordinairement avec son tronc mort, charogneux et puant, de telle sorte que la pauvre femme fut suffoquée de la mauvaise senteur qu'elle endura par plusieurs jours » (III, 21). Ce qui l'incite à une réflexion générale : « Sera-t-il donc dit qu'étant sujettes à l'humeur volage et ombrageuse de leurs maris, qui méritent plus de punition cent fois envers Dieu, elles soient ainsi punies ? Or de tels gens la complexion est autant fâcheuse comme est la peine d'en écrire. »

Brantôme s'interroge sur la pratique de la répudiation, tout en mettant en doute le droit du pape « à nouer et dénouer quand il lui plaît... car si nous le tenons tel, je le quitte pour ceux qui sont en telle erreur, non pour les bons catholiques » (III, 28). Il est plein d'indulgence pour les exigences féminines et approuve « un honnête gentilhomme » qui avait discrètement laissé à la disposition de sa femme les fameuses figures de l'Arétin. Pour lui, la responsabilité en revenait à « dame Nature qui en était meilleure maîtresse que tous les arts. Si est-ce que le livre et la pratique lui en avaient beaucoup servi en cela, comme elle lui confessa puis après » (III, 34).

L'allusion à l'Arétin le conduit à parler de ces femmes « qui disent qu'elles conçoivent mieux par les postures monstrueuses et surnaturelles et étranges, que naturelles et communes, d'autant qu'elles y prennent plaisir davantage », mais il dit s'en tenir à la doctrine de l'Église telle que l'avait formulée saint Jérôme (III, 40-41).

D'une façon générale, Brantôme aborde les multiples aspects de la sexualité en curieux sans préjugé, avec une sorte d'innocence avide de savoir défendu qui se refuse à moraliser. L'incroyable diversité du genre humain le fascine et il reste confondu devant le tableau bigarré qu'elle lui présente. Quand le français lui semble trop direct et pourrait choquer le lecteur, il a recours au latin qui, comme on sait « brave l'honnêteté ». Il s'empresse d'ailleurs de renvoyer aux écrits latins de

cordeliers et autres théologiens spécialisés en cette matière délicate. Toujours à ce propos, il dit avoir entendu parler (III, 46) « d'une fort belle et honnête dame de par le monde, sujette fort à l'amour et à la lubricité, qui pourtant fut si arrogante, et si fière, et si brave de cœur, que quand ce venait là, ne voulait jamais souffrir que son homme ne la montât et mît sous soi... attribuant à une grande lâcheté d'être ainsi subjuguée et soumise... mais voulait toujours garder le dessus et la prééminence ». Aussi choisissait-elle ses partenaires parmi ses égaux et ses inférieurs « auxquels elle pouvait ordonner leur rang, leur assiette, leur ordre et forme de combat amoureux, ni plus ni moins qu'un sergent-major à ses gens le jour d'une bataille ». Brantôme avoue la comprendre, car « c'est une fâcheuse souffrance que d'être subjuguée, ployée et foulée ». Aussi admet-il qu'une femme refuse le toucher et le tact de bouche à bouche qui est « le plus sensible et précieux de tous les baisers et autres touchers ». D'autres femmes acceptent le plaisir, mais refusent de recevoir la semence. Telle fut l'expérience du chevalier breton de Sanzay. Capturé en mer et conduit à Alger, il y est l'esclave du Grand Prêtre de la mosquée dont la très belle femme va s'amouracher du prisonnier. « Elle lui commanda « de venir en amoureux plaisir avec elle... mais ne voulut être polluée ni contaminée de sang chrétien... Elle exigea que « quand bien même elle lui commanderait cent fois de hasarder le paquet, il n'en ferait rien » (III, 52). L'histoire lui a été racontée par Sanzay lui-même après son rachat. Brantôme préfère ne pas rapporter un autre trait de cette relation : « d'autant qu'il est par trop salaud, je m'en tairai, de peur d'offenser les oreilles chastes » (III, 53). Il faut croire que, dans son esprit, elles n'avaient jusqu'ici jamais été offusquées.

Dans tous les cas, Brantôme s'efforce de comprendre, sinon de justifier, les comportements féminins : « puisque les femmes sont un peu plus fragiles que les hommes, il leur faut pardonner, et croire que quand elles se sont mises une fois à aimer, et mettre l'amour dans l'âme, qu'elles l'exécutent à quelque prix que ce soit » (III, 64).

Encore ne faut-il pas qu'elles provoquent les hommes « par leurs regards attirants, par leur beauté, par leurs gentilles grâces... par leur fard subtilement appliqué sur leurs visages, si elles ne l'ont beau, par leurs beaux affiquets » (66).

Après avoir raconté quelques cocuages tragiques, l'écrivain décide d'abandonner cette matière : « Laissons là ces diables et enragés cocus et n'en

parlons plus parce qu'ils sont odieux et mal plaisants... aussi le sujet n'est ni beau, ni plaisant. Parlons un peu des gentils cocus, et qui sont bons compagnons, de douce humeur et d'agréable fréquentation, et de sainte patience, débonnaires, traitables, fermant les yeux et bons hommes. » Il dit en avoir connu plusieurs « qui ont épousé beaucoup de femmes et de filles qu'ils savaient bien avoir été repassées en la monstre d'aucuns rois, princes, seigneurs, gentilshommes et plusieurs autres, et pourtant ravis de leurs amours, de leurs biens, de leur argent qu'elles avaient gagné au métier amoureux, n'ont fait scrupule de les épouser » (70).

Ceci vaut même pour le milieu social le plus élevé, celui des Grands : « J'ai ouï dire à un Grand qu'entre aucuns Grands, non pas tous volontiers, on ne regarde à ces filles-là, bien que trois ou quatre les ayant passées par les mains et par les piques avant de leur être maris... Car parmi les Grands, on ne regarde à ces règles et scrupules de pucelage, d'autant que, pour avoir ces grandes alliances, il faut que toutes passent ; encore trop heureux sont-ils, les bons maris et gentils cocus en herbe » (III, 71-72). Dans ce grand monde, s'il faut en croire l'auteur, il arrive à un père de vouloir les prémices de sa fille avant de la marier, et Brantôme ajoute : « J'ai ouï parler de même force autres pères, et surtout d'un très grand, à l'endroit de leurs filles » (73). Il s'aventure jusqu'à évoquer des souvenirs personnels : « Que je connais des filles de par le monde qui n'ont pas porté leur pucelage au premier lit hyménéan, mais pourtant sont bien instruites de leurs mères, ou autres de leurs parentes et amies, très savantes maquerelles », qui ont recours à des ruses qu'il dit avoir retrouvées à Viterbe et qui lui ont été confirmées par « plusieurs jeunes courtisanes à Rome » (76-77).

L'amour peut conduire des femmes à récompenser leur amant avec une grande générosité. Brantôme peut en témoigner : « Quant à moi, je puis me vanter d'avoir servi en ma vie d'honnêtes dames, et non des moindres, mais si j'eusse voulu prendre d'elles ce qu'elles m'ont présenté... je serais riche aujourd'hui, ou bien en argent ou en meubles... mais je me suis toujours contenté de faire paraître mes affections plus par ma générosité que par mon avarice » (III, 92).

Certains se vengent d'un ennemi en le cocufiant. L'auteur en donne quelques exemples et rappelle le débat auquel il participa chez M. de Gua, à l'occasion d'un dîner auquel celui-ci avait invité les plus grands savants de la cour, dont « Messieurs de Ronsard, de Baïf, des Portes et d'Aubigny » et où il n'y avait que

son hôte et lui-même à être hommes d'épée. L'amour-vengeance en était le thème et chacun y avait contribué par un quatrain impromptu.

Le souci majeur de notre observateur est d'éviter le scandale et de manifester en toutes circonstances la plus grande discrétion, ce que malheureusement ne font pas nombre de dames, et même de grandes dames, qui « attirent les galants à elles... leur font les plus belles caresses du monde, des privautés, des familiarités... puis les dénie tout à plat » ce qui leur vaut d'être « publiées pour les plus grandes vesses (putains) du monde » par leurs innocentes victimes (III, 106). Et il cite nommément le cas de la comtesse d'Escaldasor demeurant à Paris.

La crainte d'être cocu incite certains maris à prendre des précautions que Brantôme analyse et critique en expert : « J'alléguerais une infinité de remèdes dont s'aident les pauvres cocus, dont usent les pauvres jaloux cocus... car quand leurs femmes ont mis ce vert coquin dans leurs têtes, les envoient à toute heure chez Guillot le songeur (rêveur pensif, personnage d'*Amadis*) ainsi que j'espère en découvrir (discourir) en un chapitre que j'ai à demi fait des ruses et astuces sur ce point, que je confère (compare) avec les stratagèmes des astuces militaires des hommes de guerre » (III, 120). Ce projet ne semble pas avoir abouti.

Brantôme aborde une nouvelle facette de son sujet en présentant le cas de la femme « qui aime un bel ami et un laid mari » (III, 127), l'un destiné au jour, l'autre à la nuit, « car, comme on dit, tous les chats sont gris de nuit ». Et il poursuit : « comme je tiens de plusieurs, quand on est en cet extase de plaisir, ni l'homme ni la femme ne songent point à autre sujet ni imagination. Les philosophes naturels m'ont dit qu'il n'y a que le seul sujet présent qui les domine alors, et nullement l'absent... mais je ne suis pas assez bon philosophe, ni savant, pour les déduire, et aussi qu'il y a aucuns qui sont sales. Je veux observer la vérecondie, comme l'on dit. Mais pour parler de ces élections d'amours laides, j'en ai vu force en ma vie, dont je m'en suis étonné cent fois » (III, 128).

Insatiable, Brantôme prolonge son étude de cas liée au cocuage. Il traite même de celui des enfants produits par cette voie et nous assure que les philosophes qui ont étudié le sujet « ont toujours tenu que les enfants ainsi empruntés, ou dérobés, ou faits en cachette, ou à l'improviste, sont bien plus galants, et tiennent bien de la façon gentille dont on use à les faire prestement et habilement, que non pas ceux qui se font dans un lit lourdement, et à loisir et

quasi à demi endormis, ne songeant qu'à ce plaisir en forme brutale » (129-130). La prudence consiste à les attribuer toujours au père et c'est en se fondant sur cette opinion que lui-même raconte s'être tiré d'embarras à propos de deux filles d'une reine de France dont la sœur le remercia parce qu'on la « soupçonnait de faire l'amour et qu'il y avait quelque poussière dans sa flûte, comme l'on dit » (133).

Certaines femmes justifient leur infidélité au nom de la charité, qui ne se limite pas, à leurs yeux, à l'endroit des pauvres, mais s'étend aux « pauvres amants langoureux ». Il dit même avoir connu à Poitiers une huguenote qui pratiquait cette charité avec « les escaliers », pour autant qu'ils fussent de sa confession (137).

La laideur n'exclut pas l'ardeur amoureuse chez les femmes. Il en a vu plusieurs « qui étaient si chaudes et lubriques et duites à l'amour aussi bien que les plus belles » (145). Pour sa part, il estime « qu'en une laideur il n'y loge que toute misère et déplaisir » et il a entendu des galants préférer « une fille belle et un peu putain plutôt qu'une fille laide et la plus chaste du monde » (146). Les femmes chastes, selon lui, sont souvent des dominatrices qui s'arrogent le ciel et les astres, au point de croire qu'en raison de leur chasteté Dieu leur doive du retour.

Brantôme inclut dans sa liste des cocus ceux qui « amourachés d'un bel Adonis leur abandonnent leurs femmes pour jouir d'eux ». On lui a parlé d'un cas vécu à Ferrare, d'un autre à Rome. La sodomie, qu'il condamne comme « trop abominable et exécration devant Dieu et les hommes » (150), lui semble un péché typiquement italien. Mais le seizième siècle français n'a-t-il pas été celui de sept guerres italiennes ?

L'accumulation de ces désordres incite l'écrivain à un certain pessimisme sur la condition humaine dans les deux sexes et l'amène à s'interroger sur son travail : « J'en dirais davantage, mais j'ai horreur d'en parler ; encore m'a-t-il fâché d'en avoir tant dit, mais si faut-il quelquefois corriger les vices du monde pour s'en corriger » (154). Certains de ses contemporains sont allés jusqu'à mettre en cause la cour royale de France. À quoi il rétorque : « Ce n'est d'aujourd'hui, ains de long temps, qu'on tenait que toutes les dames de Paris et de la Cour n'étaient si sages de leur corps comme celles du plat pays, qui ne bougeaient de leur maison. » Il a entendu, dans sa jeunesse, en Guyenne, combien les mœurs de la cour de France y étaient suspectées et il s'écrie : « Pauvres fats et idiots qu'ils étaient ! Ne pouvaient-ils pas penser que Vénus n'a nulle demeure fixe... et qu'elle habite partout, jusque

dans les cabanes des pasteurs et giron des bergères, voire des plus simplettes ? » (156).

Brantôme semble vouloir s'arrêter ici et conclure : « Il est temps que je m'arrête dans ce grand discours de cocuage, car enfin mes longues paroles, tournoyées dans ces profondes eaux et en grands torrents épouvantables, seraient noyées... et je n'en pourrais jamais sortir, non plus que d'un grand labyrinthe qui fut autrefois, encore que j'eusse le plus long et le plus fort filet du monde pour guide et sage conduite » (158). Mais il lui reste à parler des maux physiques que peut susciter l'amour, des dangers du cocuage et de rectifier ainsi son propos. Il lui reste aussi à faire une géographie amoureuse de l'Europe. Les femmes du nord, Flamandes et autres, « ne participent pas moins de cette chaleur naturelle, comme je les ai connues aussi chaudes que les autres nations ». S'agirait-il d'un aveu ? Quant aux belles Françaises, « on les a vues, le temps passé, fort grossières et qui se contentaient de le faire (l'amour) à la grosse mode ; mais depuis cinquante ans en çà, elles ont emprunté et appris des autres nations tant de gentilleses, de mignardises, d'attraits et de vertus, d'habits, de belles grâces, lascivetés... qu'elles surpassent toutes les autres... et ainsi que j'ai ouï dire, même aux étrangers, elles valent beaucoup plus que les autres ; outre que les mots de paillardise français en la bouche sont plus paillards, mieux sonnants et émouvants que les autres... Pour fin, en France, il fait bon faire l'amour » (163). Cette profession de foi patriotique est longuement illustrée ensuite.

Il a gardé pour la fin de ce *Discours premier sur les femmes qui font l'amour et principalement sur les cocus* la question du lesbianisme. Il cite ses sources grecques et latines, se penche sur l'appellation moderne où *tribades* a été supplanté par *fricatrices*, *fricatrics* ou qui font la *fricquarelle*. Il remarque qu'on pratique « ce mestier de *donne con donne* » surtout dans les pays où les femmes sont recluses et « s'aident de ce remède pour se rafraîchir un peu ou du tout qu'elles brûlent » (163). Il décrit en termes fort crus une scène de ce genre telle qu'elle lui a été rapportée par un témoin occasionnel, M. de Clermont-Tallard le jeune, lors du séjour à Toulouse du futur Henri II. Et d'ajouter : « Il m'en contait encore plus que je n'ose écrire, et me nommait les darnes » (169). Pour lui, Brantôme se refuse à juger : « Je ne suis pas leur censeur, ni leur mari. » Certes, bien des liaisons

féminines sont dépourvues de tout caractère érotique, mais il considère qu'il est malaisé et hasardeux d'en décider.

C'est ici que se situe un des passages les plus délicats du livre : les propos que l'écrivain a entendus à propos de la belle et célèbre Marguerite d'Autriche. Il est vrai que son destin de femme avait été exceptionnel. La fille de Maximilien avait fait l'objet d'un arrangement politique entre la France et l'Empire. Encore enfant, elle avait été envoyée à la cour de France pour y être préparée à son mariage avec le Dauphin, mais l'accord d'Arras, conclu en 1482, prévoyait que l'union pouvait être dissoute avant les douze ans de la jeune fille. C'est ce qui advint, et c'est ainsi que celle que l'on appelait déjà « la petite reine » fut restituée à son père, avec sa dot, en 1493. Dans l'intervalle, le jeune Charles VIII avait épousé Anne de Bretagne, élargissant ainsi le territoire royal. Quant à Marguerite, on la maria en 1497 à l'Infant Juan d'Espagne, qui mourut la même année. Mariée une troisième fois à Philibert le Beau de Savoie en 1501, elle perdit son époux quelques mois plus tard et ne se remaria jamais. Sa douleur fut profonde. « Elle fit bâtir cette belle église qui est vers Bourg en Bresse, l'un des plus beaux et des plus superbes de la chrétienté ; elle était tante de Charles-Quint et assista bien son neveu, car elle voulait tout apaiser, ainsi qu'elle et Madame la Régente, au traité de Cambrai, firent, où toutes deux se virent et s'assemblèrent là, où j'ai ouï dire aux anciens et aux anciennes qu'il faisait beau voir ces deux grandes princesses. » Pareil éloge n'est pas fréquent sous la plume du caustique Brantôme.

Il est davantage dans sa note habituelle, ironique et désabusée, lorsqu'il dit son aversion de certaines « mineuses, piteuses, marmiteuses, froides, discrètes, serrées dans et modestes dans leurs paroles et en leurs habits réformés qu'on les prendrait pour des saintes », alors qu'au dedans elles sont « bonnes putains ». D'autres « par leur gentillesse et leurs paroles folâtres, leurs gestes gais et leurs habits mondains » pourraient être tenues pour fort débauchées, alors qu'elles sont femmes de bien (181-182).

Brantôme se fait poète quand il évoque le rapport de l'amour aux saisons, aux fruits et aux aliments, ce qui l'amène à parler en expert de cuisine. Il s'attarde un instant aux effets de l'oseille sur les natures trop ardentes. Il s'excuse d'ailleurs auprès des dames, ses lectrices, des propos « un peu gras en saupicquets » qu'il a tenus et il insiste sur la qualité de leur origine, « ne m'étant voulu mêler que de

coucher les grands et hauts sujets, encore que j'aie le dire bas et ne nommant rien, je ne pense pas scandaliser rien aussi. *Le Discours sur le cocuage et sur les Dames galantes* s'achève sur trois poèmes, dont le troisième, le plus ancien, dénonce le danger de la vérole.

La matière, elle, est encore loin d'être épuisée. Il lui suffit de l'aborder sous un autre angle. C'est ce qu'il fera dans six autres Discours dont je me contenterai de mentionner les titres, non qu'ils soient dépourvus d'intérêt. Le second est un questionnement « sur le sujet qui contente le plus en amour, ou le toucher, ou la vue, ou la parole ». Le troisième « sur la beauté de la belle jambe et la vertu qu'elle a », La quatrième sur « les femmes mariées, les veuves et les filles, à savoir desquelles les unes sont plus portées à l'amour que les autres ». Le cinquième sur « aucunes dames vieilles qui aiment autant à faire l'amour comme les jeunes ». Le sixième sur « ce que les belles et honnêtes femmes aiment les vaillants hommes et les braves hommes aiment les dames courageuses ». Le septième et dernier « sur ce qu'il ne faut jamais parler mal des dames et la conséquence qu'il en vient ».

Je voudrais cependant tirer de l'oubli deux épisodes superbes et émouvants chacun à sa manière. Le premier fait partie du *Discours de la vue en amour* (III, 223-224) et concerne le célèbre philosophe et théologien catalan du treizième siècle Raymond Lull. « Un gentilhomme de l'île de Majorque, qui s'appelait Raymond Lulle, de fort bonne, riche et ancienne maison, qui, pour sa noblesse, valeur et vertu fut appelé en ses plus belles années au gouvernement de cette île ; étant en charge comme souvent arrive aux gouverneurs des provinces et places, il devint amoureux d'une belle dame de l'île, des plus habiles, belles et mieux disantes de là. Il la servit longuement, et fort bien ; et lui demandant toujours ce bon point de jouissance ; elle, après l'avoir refusé tant qu'elle put, lui donna un jour assignation où il ne manqua, ni elle aussi, où elle comparut plus belle que jamais et bien en point. Ainsi qu'il pensait arriver en Paradis, elle lui vint à découvrir son sein et sa poitrine, toute couverte d'une quinzaine d'emplastres, et les arrachant l'une après l'autre, et de dépit les jetant en terre, lui montra un misérable c(h)ancré et, les larmes aux yeux, lui remontra ses misères et son mal, lui disant et demandant s'il y avait tant en elle qu'il en dût être tant épris. Et, sur ce, lui en fit un si pitoyable discours que lui, tout vaincu de pitié du mal de cette belle dame, la laissa et l'ayant

recommandée à Dieu pour la santé, se défit de sa charge et se rendit ermite. » L'épisode préfigure, en moins horrible, celui de la conversion de Rancé, qui se retira chez les Cisterciens de la Trappe après la vue de la dépouille mortelle de sa maîtresse, et dont Chateaubriand écrivit la vie en 1844, peu avant sa mort.

Le second évoque, dans un raccourci saisissant, la singulière personnalité de Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois et favorite du roi Henri II qui lui offrit le château d'Anet. Le passage est inclus dans le *Discours sur les vieilles amoureuses*. En effet, Diane avait vingt ans de plus que son amoureux. On sent, dès les premières lignes, que l'écrivain en était épris, lui aussi (III, 416-417) : « J'ai vu Madame le duchesse de Valentinois, en l'âge de soixante et dix ans, aussi belle de face, aussi fraîche et aussi aimable comme en l'âge de trente ans. Aussi fut-elle fort aimée et servie d'un des grands rois et valeureux du monde. Je le puis dire franchement, sans faire tort à la beauté de cette dame, car toute dame aimée d'un grand roi, c'est signe que la perfection habite et abonde en elle, qui la fait aimer ; aussi la beauté donnée des cieux ne doit être épargnée aux demi-dieux. Je vis cette dame six mois avant qu'elle mourût, si belle encore que je ne sache cœur de rocher qui n'en fût ému, encore qu'auparavant elle se fût rompu une jambe sur le pavé d'Orléans, allant et se tenant à cheval aussi dextrement et dispostement comme elle avait jamais fait ; mais le cheval tomba et glissa sous elle. Et pour telle rupture et maux de douleurs qu'elle endura, il eût semblé que sa belle face, sa grâce, sa majesté, sa belle apparence, étaient toutes pareilles qu'elle avait toujours eu ; et surtout elle avait une très grande blancheur, et sans se farder aucunement ; mais on dit bien que tous les matins elle usait de quelques bouillons composés d'or potable, et autres drogues que je ne sais pas comme les bons médecins et doctes apothicaires. Je crois que si cette dame eût encore vécu cent ans, qu'elle n'eût jamais vieilli, fût de visage, tant il était bien composé, fût de corps caché et couvert, tant il était de bonne trempe et belle habitude. C'est dommage que la terre couvre ce beau corps. »

Le meilleur Brantôme est dans de telles pages, qui le montrent capable d'émotion mais témoignent surtout de la place occupée par la femme dans son univers mental. Admirateur de la féminité qu'il observe dans ses innombrables facettes, il se veut aussi, sinon le théoricien, en tout cas l'analyste et l'historiographe de l'amour au seizième siècle. Paul Morand qualifiait son œuvre

« les Mille et Une Nuits périgourdines ». La formule est spirituelle, mais elle restreint et dévalue le grand dessein de Brantôme offrir le tableau le plus complet et le mieux informé de la vie sexuelle de son époque et de sa richesse humaine. Il a su le faire avec une crudité joyeuse et saine, une absence de préjugés et d'hypocrisie qui ne se retrouvera, bien plus tard, que dans quelques pages de *Jacques le fataliste*. Mais Diderot n'était-il pas un admirateur des *Dames galantes* et de leur auteur ?

Copyright © 2008 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Référence bibliographique à reproduire :

Roland Mortier, *Brantôme et l'amour au seizième siècle* [en ligne], Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2008. Disponible sur : <<http://www.arlfb.be>>